



Le 29 novembre 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste**

Maître Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2014-2015**  
**Dossier Régie: R-3854-2013**  
**Notre dossier : R048122**

---

Chère consœur,

Par la présente, le Distributeur désire informer la Régie et les intervenants qu'il a procédé à un léger réaménagement de la composition de ces panels en prévision de l'audience du dossier tarifaire. Ainsi, M. Remi Dubois, directeur – Planification et gouvernance, participera exclusivement au panel 2. Les questions sur la pièce HQD-12 document 3, concernant notamment les frais liés à l'alimentation électrique, devront être adressées à ce panel.

Le soussigné a déjà avisé le procureur de l'UMQ de cette modification étant donné l'intérêt que porte cet intervenant à cette question.

Aussi, en réponse aux préoccupations de Me Sicard, le Distributeur confirme que les questions concernant les approvisionnements en électricité devront être adressées au panel 3 et que les questions sur la prévision des ventes devront être adressées au panel 4 à M. Marcel Coté, chef - Tarification, prévision et caractérisation.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

**Éric Fraser**  
/rm

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)